



## Conseil économique et social

Distr. générale  
21 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
  - a) Examen du programme : recensements de la population et des logements;
  - b) Statistiques de la criminalité;
  - c) Comptabilité nationale;
  - d) Statistiques agricoles;
  - e) Comptabilité économique et environnementale;
  - f) Statistiques de l'environnement;
  - g) Statistiques de l'énergie;
  - h) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles;
  - i) Statistiques des technologies de l'information et de la communication;
  - j) Cadres nationaux d'assurance de la qualité;
  - k) Application des principes fondamentaux de la statistique officielle;
  - l) Coordination des activités de statistique au sein des Nations Unies;
  - m) Élaboration d'un plan d'action sur le développement des statistiques;
  - n) Statistiques du développement humain;
  - o) Développement des statistiques régionales en Europe.
4. Questions soumises pour information :
  - a) Statistiques ventilées par sexe;



- b) Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités;
  - c) Statistiques du commerce international de marchandises;
  - d) Statistiques du commerce international des services;
  - e) Statistiques des finances;
  - f) Programme de comparaison internationale;
  - g) Groupe d'Ottawa sur les indices des prix;
  - h) Coordination et intégration des programmes statistiques;
  - i) Classifications économiques et sociales internationales;
  - j) Indicateurs du développement;
  - k) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social;
  - l) Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale;
  - m) Journée mondiale de la statistique.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-quatrième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-troisième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et aux pratiques antérieures, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur (le Bureau).

Les membres du Bureau exercent, si possible, leurs fonctions pendant deux ans : ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarantième-deuxième session (New York, 22-25 février 2011)<sup>1</sup> et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2011/245. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est saisie du projet d'organisation des

---

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2011, Supplément n° 4* (E/2011/24), chap. I, sect. A, projet de décision.

travaux de la session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa quarante-troisième session.

#### **Documentation**

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2012/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2012/L.1)

### **3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision**

#### **a) Examen du programme : recensements de la population et des logements**

La Commission sera saisie du rapport du Bureau du recensement des États-Unis sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010). La série actuelle des recensements de la population et des logements est sans précédent : entre 2005 et 2014, presque tous les pays du monde y ont procédé ou vont y procéder. On constate aussi une augmentation du nombre de pays employant de nouvelles méthodes de récolte des données ou utilisant des technologies modernes à différentes étapes du recensement. Le rapport fait le bilan de l'expérience récente des pays en matière de recensements et met en évidence les nouvelles questions et difficultés. La Commission est invitée à examiner les résultats du Programme mondial de recensements de la population et des logements afin d'en définir l'orientation future.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des États-Unis d'Amérique sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010) (E/CN.3/2012/2)

#### **b) Statistiques de la criminalité**

La Commission sera saisie du rapport de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique sur les statistiques de la criminalité. Celui-ci y recense les différentes difficultés qui se posent en la matière à l'échelle nationale et internationale, comme l'élaboration de concepts et de définitions uniformes, le manque de coordination entre les organismes nationaux et les différentes sources de données et l'absence de mécanisme international de comparaison des données sur les infractions de droit commun et la criminalité transnationale. La Commission est invitée à examiner les mesures à prendre par les différents acteurs du système statistique international, à savoir les bureaux de statistique nationaux et les organisations internationales et régionales, pour surmonter ces difficultés et à se pencher sur les questions suivantes : a) les stratégies à adopter par les bureaux de statistique nationaux pour mieux coordonner la collecte, la diffusion et l'analyse des données sur la criminalité; b) le renforcement du rôle des enquêtes sur les victimes; c) la mesure des nouvelles formes de criminalité ou des formes difficiles à mesurer, par exemple la criminalité organisée, la corruption et la traite des personnes; d) l'élaboration d'un système international de classification des infractions pour améliorer la comparabilité des données au sein des pays et entre les pays; e) la création d'un centre d'excellence sur les statistiques de la criminalité par l'Institut national de statistiques et de géographie du Mexique et l'Office des Nations Unies

contre la drogue et le crime; et f) l'organisation de la première conférence internationale sur les statistiques de la criminalité.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique sur les statistiques de la criminalité (E/CN.3/2012/3).

#### **c) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Celui-ci y fait le point sur l'état d'avancement de la traduction du Système de comptabilité nationale (2008) dans les autres langues officielles de l'ONU. Il présente aussi les résultats de son programme de recherche sur deux questions de fond relatives au Système 2008, à savoir : a) la clarification conceptuelle de l'enregistrement des droits et permis d'émission; et b) la clarification conceptuelle des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). Il fournit aussi des informations sur le programme de mise en œuvre à l'échelle mondiale du Système 2008 et des statistiques connexes. La Commission est priée de faire connaître ses vues et de fournir des directives sur les éléments du programme de travail du Groupe de travail.

La Commission sera également saisie du rapport des Amis de la présidence sur les obstacles à l'application du Système de comptabilité nationale (1993). Le rapport contient une analyse des résultats de l'enquête menée par le Bureau de statistique australien pour recenser ces obstacles ainsi que des recommandations relatives aux programmes nationaux et internationaux d'application du Système 1993 et des statistiques connexes. La Commission est priée de faire connaître ses vues et de fournir des directives sur les recommandations formulées dans le rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2012/4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur les obstacles à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (1993) (E/CN.3/2012/5)

#### **d) Statistiques agricoles**

La Commission sera saisie du rapport des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles présentant les principales propositions formulées dans le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales et le processus d'élaboration de celui-ci. Le plan d'action propose un programme cohérent de renforcement des capacités pour la mise en place d'un système intégré de statistiques agricoles au niveau national et contient également une description des mécanismes de gouvernance et de l'organisation des flux financiers. Le rapport décrit les activités menées jusqu'à présent, dont la mise au point du plan d'action, les initiatives de mobilisation des ressources et les accords de partenariat conclus avec les organismes régionaux.

La Commission sera également saisie du rapport du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture

dans lequel celui-ci présente notamment la deuxième édition de son manuel sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages agricoles (*Rural Households's Livelihood and Well-being: Statistics on Rural Development and Agriculture Household Income*)<sup>2</sup>.

La Commission est invitée à approuver le plan d'action et son mécanisme de gouvernance, à prendre note du rapport du Groupe de Wye et à avaliser la deuxième édition du manuel, et à approuver la création du groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques agricoles, nouveau mécanisme proposé pour diriger le développement méthodologique des statistiques agricoles et rurales et contrôler l'exécution du plan d'action en remplacement du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles et du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis de la présidence sur les statistiques agricoles (E/CN.3/2012/6)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Wye sur les statistiques du développement rural et du revenu des ménages tiré de l'agriculture (E/CN.3/2012/7)

### **e) Comptabilité économique et environnementale**

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale. Celui-ci y fait le point sur les progrès qu'il a accomplis dans son programme de travail en mettant particulièrement l'accent sur les activités liées à la révision du Système de comptabilité environnementale et économique. Il présente l'état d'avancement des travaux sur les chapitres 1 à 6 du Système (Cadre central), et les résultats du deuxième cycle de consultations mondiales qui leur est consacré, et fait le point sur l'élaboration des parties relatives à la comptabilité expérimentale des écosystèmes et aux extensions et applications. Il fait aussi la synthèse des travaux de développement et de mise au point du Système de comptabilité environnementale et économique pour l'énergie, présentant les résultats de la réunion du groupe d'experts. Il rend compte de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Système et fournit des informations sur les efforts déployés pour promouvoir le Système dans les enceintes internationales en tant que dispositif statistique permettant d'analyser les rapports entre l'environnement et l'économie. La Commission est invitée à adopter les chapitres 1 à 6 du Système (Cadre central) et à faire connaître ses vues sur la mise au point du Système et les progrès réalisés par le Comité dans ses travaux.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale (E/CN.3/2012/8)

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.II.E.14.

**f) Statistiques de l'environnement**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et d'un document de référence contenant les principaux chapitres du Cadre révisé. Dans son rapport, le Secrétaire général fait la synthèse des résultats des deux réunions d'experts qui se sont tenues depuis la quarante-deuxième session de la Commission, expose le contenu des principaux chapitres du Cadre qui figurent dans le document de référence et présente le plan des mesures restant à prendre pour mener à bien le processus de révision. La Commission est priée de donner son approbation de principe aux principaux chapitres du Cadre révisé, tels qu'ils figurent dans le document de référence, et d'approuver les mesures à prendre pour achever la révision qui sont exposées dans le rapport du Secrétaire général.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (E/CN.3/2012/9)

**g) Statistiques de l'énergie**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur l'établissement de statistiques du gaz naturel, dans lequel celui-ci fait le tour d'horizon des activités de collecte et d'établissement des statistiques menées à l'échelle internationale et passe en revue les principaux problèmes rencontrés par les pays et les organisations en la matière. Il présente aussi les grandes lignes du programme de travail que la Division de statistique entend exécuter, en coopération et en coordination avec d'autres organisations internationales et régionales, pour améliorer la collecte annuelle et mensuelle des statistiques. Les propositions se fondent sur les orientations figurant dans les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques que la Commission a adoptées à sa quarante-deuxième session. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur l'exposé fait de la situation actuelle et des activités proposées.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'établissement de statistiques du gaz naturel (E/CN.3/2012/10)

**h) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles**

La Commission est saisie d'une proposition formulée dans un rapport commun des bureaux de statistique mongole et australien concernant la création d'un groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles. Ce groupe aurait pour mission de définir les tâches statistiques spécifiques qui sont nécessaires pour comprendre la dynamique de ces économies.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport commun de la Mongolie et de l'Australie sur la création d'un groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles (E/CN.3/2012/11)

**i) Statistiques des technologies de l'information et de la communication**

La Commission sera saisie du rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. Celui-ci y fait le point sur les progrès accomplis à l'échelle mondiale en matière de statistiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) au cours des cinq dernières années, dont la révision et l'extension de la liste des principaux indicateurs TIC. Il recense les indicateurs et les pays qui ont fait le plus de progrès ainsi que les principales lacunes dans les données. Il met aussi en lumière les principales difficultés statistiques et propose une série de mesures visant à multiplier les indicateurs internationalement comparables sur les TIC. La Commission est priée d'examiner les progrès accomplis et d'approuver les recommandations du Partenariat pour améliorer les statistiques des TIC.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement (E/CN.3/2012/12)

**j) Cadres nationaux d'assurance de la qualité**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les travaux accomplis par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité en application du mandat que lui a confié la Commission à sa quarante et unième session, à savoir : a) élaboration d'un modèle type de cadre national d'assurance de la qualité fondé sur les cadres existants et assorti du détail des correspondances avec ceux-ci; b) élaboration d'un ensemble de lignes directrices destinées à accompagner le modèle; c) constitution d'un glossaire des principaux termes de l'assurance qualité; d) constitution d'un répertoire en ligne des documents et des liens vers les références et outils nationaux et internationaux de l'assurance qualité; et e) enrichissement et actualisation du site Web sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité administré par la Division de statistique.

La Commission sera saisie d'un document de référence à part contenant le modèle type de cadre national d'assurance de la qualité ainsi que les directives connexes, la liste des outils et références, le détail des correspondances avec plusieurs cadres existants et les liens vers le glossaire en ligne et le site Web.

La Commission est invitée à examiner et approuver le modèle type de cadre national d'assurance de la qualité et à faire connaître ses vues sur les directives, le glossaire, les outils et références et le site Web.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité (E/CN.3/2012/13)

**k) Application des principes fondamentaux de la statistique officielle**

La Commission sera saisie d'un rapport succinct sur les travaux des Amis de la présidence sur l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle, qui a été créé à la quarante-deuxième session de la Commission. La tâche première

du groupe est de réviser et actualiser la formulation du préambule des principes fondamentaux. Le groupe a aussi établi un plan de travail détaillé pour 2012 comprenant l'examen de l'application des principes fondamentaux par les États Membres et l'élaboration d'un guide pratique pour faciliter cette application. La Commission est priée d'examiner la proposition d'actualisation du préambule et de commenter le plan de travail des Amis de la présidence.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle (E/CN.3/2012/14)

#### **l) Coordination des activités de statistique au sein des Nations Unies**

En réponse à la demande qu'elle avait formulée à sa quarante-deuxième session dans le contexte de l'examen des statistiques du développement humain, la Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les accords de coordination des activités de statistique en vigueur au sein du système des Nations Unies. Le Secrétaire général y formule des options pour renforcer les accords actuels dans certains domaines et propose la constitution d'un groupe des Amis de la présidence qui serait chargé de recenser les domaines où la coordination doit être renforcée, et de les classer par ordre de priorité, et de suggérer des mécanismes appropriés à cet effet.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités de statistique (E/CN.3/2012/15)

#### **m) Élaboration d'un plan d'action sur le développement des statistiques**

La Commission sera saisie d'un rapport de la Banque mondiale sur un plan d'action pour le développement des statistiques. Ce plan d'action, appelé Plan d'action de Busan pour la statistique, a été établi en prévision du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui se tiendra à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011. Il est prévu que, à l'issue du Forum, les participants s'engagent à mettre en œuvre le plan destiné à mesurer les progrès accomplis, évaluer les résultats obtenus, garantir une gestion saine et axée sur les résultats du secteur public et mettre en évidence les questions stratégiques que les autorités publiques devront trancher. Le Plan d'action de Busan fait fond sur le succès du Plan d'action de Marrakech pour la statistique, qui avait été entériné par la Commission. Il recense cinq étapes nécessaires pour renforcer les systèmes statistiques nationaux dans les pays en développement et améliorer l'efficacité de l'appui fourni par les partenaires du développement. La Commission est invitée à commenter les objectifs et les mesures énoncés dans le Plan et à fournir des directives sur les priorités.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur les efforts déployés pour élaborer un plan d'action sur le développement des statistiques (E/CN.3/2012/16)



**n) Statistiques du développement humain**

Ce rapport expose les engagements pris par le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement afin de répondre aux préoccupations émises par les États Membres à la quarante-deuxième session de la Commission de statistique. Il présente les mesures concrètes qui ont été prises ainsi que les processus et structures mis en place pour renforcer une collaboration constructive avec les États Membres et la communauté statistique mondiale en vue de mesurer le développement humain et de conférer davantage de transparence à la production du Rapport sur le développement humain de 2011 et des rapports à venir. Il fera également le point sur l'état d'avancement du Rapport sur le développement humain de 2012. La Commission souhaitera peut-être examiner ces procédures et processus.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain (E/CN.3/2012/17)

**o) Développement des statistiques régionales en Europe**

Ce rapport décrit les tendances de l'élaboration des statistiques officielles dans les pays membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Il aborde les initiatives prises récemment pour répondre aux besoins en matière d'élaboration des politiques économiques et sociales et évaluer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs internationaux de développement. Il présente en détail les efforts déployés par la Conférence des statisticiens européens pour coordonner les travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE, l'étroite coopération entre les pays membres et les organisations internationales ayant abouti à l'élaboration de directives et de recommandations de portée mondiale. Le rapport traite aussi de questions relatives au respect des Principes fondamentaux de la statistique officielle, ensemble de normes adoptées à l'échelle européenne par la Conférence des statisticiens européens, en 1992, et à l'échelle mondiale par la Commission de statistique, en 1994. Enfin, il met en lumière les principales difficultés rencontrées en matière de statistiques officielles et notamment la nécessité de renforcer les capacités. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les travaux menés à l'heure actuelle pour surmonter ces difficultés.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique pour l'Europe sur le développement des statistiques régionales en Europe (E/CN.3/2012/18)

**4. Questions soumises pour information****a) Statistiques ventilées par sexe**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général décrivant les travaux menés par le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe et la Division de statistique pour réaliser les tâches prévues dans le rapport

sur l'examen des programmes de statistiques ventilées par sexe<sup>3</sup>. Le Secrétaire général décrit aussi le plan de travail et les stratégies mis en œuvre par la Division et le Groupe d'experts interinstitutions pour renforcer le programme mondial sur les statistiques ventilées par sexe.

La Commission sera aussi saisie du rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations des Amis de la présidence sur l'élaboration d'indicateurs statistiques de la violence contre les femmes. En accord avec le mandat de la Commission, la Division de statistique a engagé des travaux sur un projet de directives sur la production de statistiques sur la violence contre les femmes. Le rapport contiendra une ébauche de directives et présentera les travaux et conclusions d'une réunion consultative tenue à Beyrouth, du 8 au 10 novembre 2011, pour examiner le projet de directives. La Commission est invitée à prendre note de ces rapports d'exécution.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2012/19)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations des Amis de la présidence sur les indicateurs statistiques de la violence contre les femmes (E/CN.3/2012/20).

#### **b) Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités**

Dans son rapport, le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités fait le point sur ses travaux d'élaboration d'un long questionnaire sur le fonctionnement, qui couvre davantage de domaines que ce que permettait le questionnaire court établi pour les recensements. Le questionnaire peut être utilisé pour d'autres enquêtes ou pour une enquête sur les incapacités. Il est le fruit d'efforts communs du Groupe de Washington et de l'Initiative de Budapest, et a été présenté à EUROSTAT pour qu'il soit inclus dans la prochaine enquête de santé européenne par interview. De plus, à sa réunion la plus récente, qui s'est tenue aux Bermudes en novembre 2011, le Groupe de Washington a commencé à travailler sur un questionnaire portant sur les enfants et sur l'environnement et ses répercussions sur la participation. Le rapport fait aussi la synthèse des activités liées à des ateliers et des sessions de formation et aux activités de collaboration avec d'autres organisations internationales. La Commission est priée de prendre note du programme de travail actuel et futur du Groupe de Washington.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités (E/CN.3/2012/21)

#### **c) Statistiques du commerce international de marchandises**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international de marchandises. Le Secrétaire général y décrit les activités menées en réponse aux recommandations formulées par la Commission de

---

<sup>3</sup> E/CN.3/2011/3 (par. 46 et 50).

statistique, à sa quarante et unième session, concernant l'application des nouvelles recommandations relatives aux statistiques du commerce international de marchandises. Il présente également le projet de directives révisées sur l'établissement de statistiques du commerce international de marchandises, dont le détail figure dans le document de référence, la version révisée du manuel des statisticiens (*Statistiques du commerce international de marchandises*). Le projet de directives a été élaboré par la Division de statistique en consultation avec les bureaux de statistique nationaux et les organisations internationales concernées. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international de marchandises (E/CN.3/2012/22)

#### **d) Statistiques du commerce international des services**

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services dans lequel celle-ci fait la synthèse des activités qu'elle a menées pour donner suite à la demande formulée par la Commission à sa quarante et unième session concernant la mise en œuvre des recommandations internationales formulées dans le *Manuel des statistiques du commerce international des services* de 2010. Le rapport contient une brève description des travaux accomplis et présente les prochaines étapes du programme de mise en œuvre, dont la création d'un groupe d'experts nationaux et internationaux chargé expressément de guider le programme de mise en œuvre. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services (E/CN.3/2012/23)

#### **e) Statistiques des finances**

Le rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances fait le point sur les progrès accomplis et les faits récents dans le domaine des statistiques des finances et donne un aperçu des activités prévues. La Commission est priée de prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (E/CN.3/2012/24)

#### **f) Programme de comparaison internationale**

La Commission sera saisie d'un rapport sur le Programme de comparaison internationale. Le rapport, établi par la Banque mondiale pour le compte du Conseil d'administration du Programme, fait le point sur l'état d'avancement du cycle de 2011. Il contient des informations sur la participation des pays, l'évaluation des risques, la collecte et la validation des données sur les prix, les réunions de

gouvernance et l'état des programmes régionaux. Il présente aussi les aspects financiers et les progrès accomplis dans la formulation de la politique d'accès aux données et d'archivage. La Commission souhaitera peut-être examiner l'exécution du cycle de 2011 et prendre note des progrès accomplis.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2012/25)

**g) Groupe d'Ottawa sur les indices des prix**

Dans son rapport, le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix fait le point sur les faits récents, ses activités et ses dernières réunions, et donne les grandes lignes de ses plans. La Commission est priée de prendre note du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix (E/CN.3/2012/26)

**h) Coordination et intégration des programmes statistiques**

La Commission sera saisie d'un rapport qui fait la synthèse des principales conclusions des dix-septième et dix-huitième sessions du Comité de coordination des activités de statistique, tenues respectivement à New York, le 21 février 2011, et à Luxembourg, du 7 au 9 septembre 2011. La Commission souhaitera peut-être tenir compte des vues exprimées par le Comité lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2012/27)

**i) Classifications économiques et sociales internationales**

Dans son rapport, le Secrétaire général présente les informations les plus récentes sur les travaux menés sous les auspices du Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales et plus particulièrement sur les résultats de sa réunion de 2011 et les recommandations qu'il a formulées concernant ses travaux futurs et leur organisation, et fournit un mandat remanié du Groupe d'experts. Il précise aussi la portée de l'actualisation périodique de la Classification centrale de produits. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/2012/28)

**j) Indicateurs du développement**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général présentant les travaux du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et de la Division de statistique dans les domaines suivants : élaboration d'outils et de méthodes d'évaluation des progrès accomplis à l'échelle des pays en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, fourniture de formations et d'une assistance technique aux pays concernant les indicateurs de suivi des objectifs et les normes de l'échange de données et de métadonnées statistiques relatives à ces indicateurs, harmonisation des ensembles de données nationaux et internationaux, et amélioration de la coordination de la communication des données et du suivi des objectifs. Le rapport décrit aussi la préparation des rapports d'étape annuels sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire et présente une évaluation de la disponibilité des données nécessaires pour les indicateurs des objectifs. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs du développement (E/CN.3/2012/29)

**k) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social**

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission en réponse à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1999/51 afin d'encourager une coordination plus étroite entre les travaux de la Commission et ceux du Conseil. La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général contenant les extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil ou d'autres commissions techniques pertinentes pour les travaux de la Commission de statistique. Le rapport contient également une description des mesures prises jusqu'à présent et des mesures qu'il est suggéré de prendre. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique (E/CN.3/2012/30)

**l) Gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les récents travaux de la Division de statistique dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Conformément à une recommandation formulée par la Commission de statistique à sa quarante et unième session, le Conseil économique et social s'est saisi de la question en 2011 et a adopté une résolution portant création du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale. Le rapport fait la synthèse des résultats du premier Forum de haut niveau des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ainsi que de la première session du Comité

d'experts, tenue en octobre 2011 à Séoul. La Commission est invitée à prendre note de ce rapport d'étape.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/CN.3/2012/31)

**m) Journée mondiale de la statistique**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général établi en consultation avec le Bureau. Le document contient une proposition visant à célébrer la Journée mondiale de la statistique tous les cinq ans selon des modalités comparables à celles de 2010. La Commission est invitée à prendre note du rapport et à confirmer cette proposition.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique (E/CN.3/2012/32)

**5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)**

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique concernant les activités en cours, les plans et les priorités.

**6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-quatrième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-quatrième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes qui en autorisent l'établissement. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2012-2015. La Commission est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-quatrième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

**Documentation**

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session de la Commission (E/CN.3/2012/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique pour 2012-2015 (E/CN.3/2012/33)

**7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-troisième session**

La Commission voudra peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa quarante-troisième session, qui sera ensuite soumis au Conseil.

**Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-troisième session  
(E/CN.3/2012/L. \_\_)

---